

Vous appréciez l'efficacité de nos services ? N'hésitez pas à nous recommander à votre entourage !

Vous connaissez des personnes qui souhaitent réaliser des travaux avec des entreprises offrant le meilleur rapport qualité-prix? Parlez-en autour de vous et faites-leur découvrir les services de **RHC66 Solutions Travaux**, c'est sans engagement et sans frais !

Si grâce à votre recommandation, la personne que vous parrainez signe le ou les devis des entreprises du bâtiment proposés par **RHC66 Solutions Travaux** dans les 6 mois suivant la date de son enregistrement, nous serons ravis de vous offrir pour chaque projet réalisé, **jusqu'à 200 € de chèques cadeaux multi-enseignes**

Conditions générales de parrainage

OBJET

Roussillon Habitat Conseil (RHC66) organise une opération de parrainage qui consiste à remercier ceux qui communiquent les coordonnées de personnes désireuses de faire réaliser des travaux de l'Habitat et de bénéficier de l'aide d'un courtier au moyen d'un chèque-cadeau dont les conditions d'obtention sont définies ci-après.

DÉFINITIONS

Le Parrain désigne la personne communiquant les coordonnées d'une personne de son entourage qui veut faire réaliser des travaux de l'Habitat (rénovation, extension, construction...). Le filleul désigne la personne parrainée qui est intéressée pour bénéficier des services de RHC66 .

ACCEPTATION DES CONDITIONS

En renseignant les informations sur le site le parrain accepte les présentes conditions de parrainage et l'utilisation de ce site pour la communication des coordonnées et informations. Le parrain certifie être un particulier.

MODE DE PARRAINAGE

Le parrain peut enregistrer ses coordonnées ainsi que celles de son filleul sur le site internet www.rhc66-renovation.fr.

CONDITIONS D'OBTENTION DU CADEAU DE PARRAINAGE

Lorsque le filleul a signé le ou les devis des entreprises du bâtiment présentées par le courtier RHC66 dans les 6 mois au maximum qui suivent la date d'enregistrement des coordonnées du filleul, le parrain est remercié de son parrainage au moyen d'un chèque-cadeau. Le parrain ne reçoit son cadeau que s'il y a signature d'un des devis présentés par le courtier en travaux pour un montant minimum de 1000€HT. .Ne seront pas pris en compte les parrainages qui auront été transmis postérieurement à l'acceptation des devis RHC66 par le filleul. Le parrainage ne pourra être validé si les coordonnées transmises par le parrain sont incomplètes et/ou inexactes. Le bénéfice du parrainage est nominatif et exclusivement rattaché au bénéficiaire désigné comme parrain . Il ne

peut être cédé ni transféré d'une quelconque manière que ce soit à une autre personne.

VALIDITÉ TERRITORIALE

Le parrain ne peut bénéficier de la présente offre que si son filleul est situé dans un rayon de 40km autour de Perpignan.

NATURE ET VALEUR DU CADEAU DE PARRAINAGE

Le cadeau de parrainage consiste en chèque-cadeau donnant accès à une large collection de cadeaux . La valeur du chèque est fonction du montant des affaires signées par le Filleul avec les entreprises du bâtiment présentées par le Courtier en travaux. ..

ABSENCE DE MANDAT

Le fait de communiquer les coordonnées d'un tiers selon les moyens cités dans l'article 4 ne confère en aucun cas la qualité de mandataire ou de représentant de RHC66 au parrain. Celui-ci n'a aucun pouvoir ni droit pour engager la société.

VALIDITÉ DU PARRAINAGE

Le non-respect des conditions générales de parrainage du site, entraînera l'annulation de la remise du cadeau, pour l'ensemble des affaires apportées qu'elles soient en cours ou à venir.

INFORMATIONS LÉGALES RELATIVES À LA PUBLICATION DE LA FICHE PARRAINAGE

Adresse : Roussillon Habitat Conseil – 1 Avenue Edouard Herriot – 66140 CANET en
ROUSSILLON